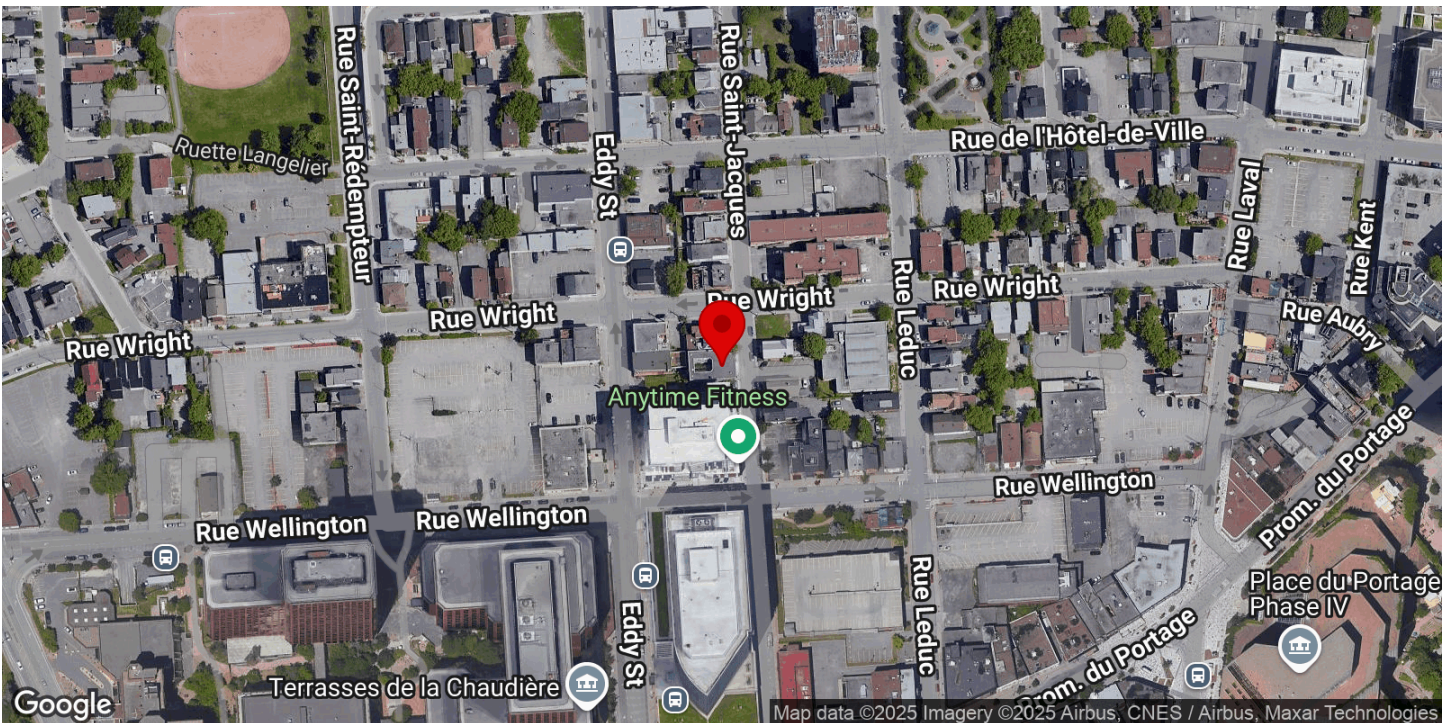


Inventaire du patrimoine bâti traditionnel



47 SAINT-JACQUES



INFORMATION INVENTAIRE

Numéro séquentiel unique	H-S2-47-JAC
Date de mise à jour	11-06-2024
Fiche remplie par	Victoire Devauchelle

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse principale	47 SAINT-JACQUES
Adresse secondaire	47-1 SAINT-JACQUES ; 47-2 SAINT-JACQUES ; 47-3 SAINT-JACQUES ; 47-4 SAINT-JACQUES
Matricule	6532-81-8559-0-000-0000
Secteur	Hull
Sous-secteur	Le vieux Hull (1)
Secteur administratif	du Vieux-Hull Ouest
Dénomination	N.A.
Fonction d'origine	Résidentielle
Fonction actuelle	Résidentielle
Typologie architecturale	Maison en brique à toit plat
Courant architectural résidentiel	Vernaculaire industriel
Année de construction	1914
Source de l'année de construction	Rôle foncier
Architecte(s)	N.A.

STATUT DE PROTECTION OU DESIGNATION

Statut de protection ou designation	Aucune
-------------------------------------	--------

CARACTÉRISTIQUES CONTEXTUELLES

Qualité de point de repère	Non
Appartenance à un ensemble ou à un alignement urbain d'intérêt	Oui
Ensemble ou immeubles associés	Ensemble d'édifices en brique sur la rue Saint-Jacques.

IMPLANTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Implantation

Type de trame	Urbaine orthogonale
Orientation par rapport à la voie	Parallèle à la rue
Type d'implantation	Contiguë
Position sur le lot	En bordure de rue

Forme de l'immeuble

Plan au sol	Rectangulaire
Nombre d'étages	2
Présence d'annexe(s)	Non

Type de toiture

Forme du toit	Plat
Revêtement du toit	

Façades - revêtements et ouvertures

Revêtement des murs extérieurs	Brique, Tôle
Commentaires sur le revêtement des murs extérieurs	Les façades latérales sont couvertes de tôle embossée.
Type de porte(s)	À panneaux, Fenestrée, Porte cochère
Matériel de la/des porte(s)	Bois
Type de fenêtres	À guillotine
Matériel des fenêtres	Aluminium ou PVC

Détails architecturaux

Élément(s) en saillie	Balcon(s), Balustrade/Garde-corps, Corniche, Perron(s)
Ornement(s)	Appareillage de briques ou de pierres, Arc(s), Consoles ou corbeaux, Imposte(s) ou vantail(s), Linteau(x), Plate-bande
Ancienneté des détails architecturaux	Exclusivement d'origine ou anciens

Particularités architecturales

Témoin d'une spécificité ou d'une technique de construction locale

Tôle embossée

Aménagement paysager et bâtiment(s) secondaire(s) ancien(s)

Présence d'un aménagement paysager remarquable ou d'intérêt

Non

Présence de bâtiment(s) accessoire(s)

Non

AUTHENTICITÉ ET INTÉGRITÉ

Degré d'authenticité

Fort

Commentaires ou justification

N.A.

Degré d'intégrité

Fort

Commentaires ou justification

N.A.

PHOTOGRAPHIES

Inventaire 2023-2024





Légende des photos

1. Façade avant, 2. Façade avant et latérale gauche, 3. Façade avant, 4-5-6. Détails, 7. Vue d'ensemble

IMAGES D'ARCHIVES

Images anciennes



Sources des images

1. 1973, Archives de la ville de Gatineau
2. 1973, Archives de la ville de Gatineau
3. 1997, Archives de la ville de Gatineau

BIBLIOGRAPHIE

Sources consultées

Goad, Charles Edward. (1908). Hull & Vicinity, Que [Carte d'assurance-incendie]. (R6990-372-X-E), Bibliothèque et Archives Canada.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246914?docref=gp60lXWwSuUBfUDoxhYLMQ>

Underwriters' Survey Bureau. (1928). Insurance plan of Hull, Quebec [Carte d'assurance-incendie]. (P600,S4,SS1,D3), Centre d'archives de Québec de BANQ.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247045?docsearchtext=Gatineau>

Notes de recherche

N.A.

ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Synthèse historique

Cet édifice à logements est construit en 1914 sur un terrain resté vacant à la suite du grand feu de 1900.

Intérêt historique

L'édifice à l'étude se situe dans le sous-secteur du Vieux-Hull. Cette partie du territoire vit une toute première phase de croissance urbaine entre 1845 et 1885. Il se développe surtout grâce à l'implantation d'industries, notamment au-dessus des chutes Chaudière.

L'édifice est un témoin représentatif de l'expansion du tissu urbain et de la reconstruction du tissu ancien de Hull, suite aux incendies de la fin du 19e siècle.

La présence du parement de brique témoigne de la réglementation adoptée à la suite du grand feu, stipulant que tout immeuble reconstruit dans le secteur sinistré devait alors être revêtu d'un parement incombustible.

Intérêt architectural

Cet immeuble est représentatif de la typologie des maisons en brique à toit plat. Celui-ci a la particularité d'héberger plusieurs logements.

Il présente également une cour intérieure accessible depuis une porte cochère, soit une particularité peu commune sur le territoire.

Il se démarque par la qualité de sa composition, son parement de brique, de même que son ornementation.

Intérêt urbain et paysager

Le sous-secteur du vieux Hull présente une architecture diversifiée. Il comprend des logements ouvriers à structure de bois et des bâtiments commerciaux, caractérisés par des toits plats et des revêtements de brique. Ce quartier est également caractérisé par un agencement urbain uniforme, avec des rues disposées selon un tracé orthogonal. Les maisons allumettes, construites sur des demi-lots, constituent une part importante de ce tissu urbain.

GRILLE D'ÉVALUATION

Intérêt historique : ancienneté	Construit entre 1901 et 1929. (+2)
Intérêt historique : contexte de construction	Représentativité par rapport à la phase historique de peuplement du secteur ou lien avec un phénomène historique spécifique (+1)
Sous-total intérêt historique	3
Intérêt architectural : qualité de la composition	Qualité de la composition architecturale (+1), Qualité de la matérialité : matériaux nobles ou traditionnels (+1), Qualité de l'ornementation (+1)
Intérêt architectural : rareté	Oui (+1)
Intérêt architectural : association à un concepteur réputé	Non (0)
Sous-total intérêt architectural	4
Intérêt paysager et urbanistique : point de repère	Non (0)
Intérêt paysager et urbanistique : ensemble ou regroupement d'intérêt	Ensemble d'intérêt moyen ou forme un regroupement d'intérêt avec ses voisins immédiats (+1)
Intérêt paysager et urbanistique : présence d'éléments particuliers d'intérêt sur la propriété	Non (0)
Intérêt paysager et urbanistique : degré d'intégrité du site	Fort (+4)
Sous-total intérêt paysager et urbanistique	5
État physique général	Bon état apparent (+2)
Sous-total état physique	2
Modifications visibles	Intervention mineure harmonieuse (+1)
Sous-total modifications	1

POINTAGE TOTAL

Pointage total obtenu	15
Niveau d'intérêt patrimonial	Fort
Légende	Exceptionnel (24-27); Supérieur (19-23); Fort (13-18); Moyen (7-12); Faible (0-6).